

# Rapport D'ACTIVITÉ

2023



Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt

 **Symbiose**  
pour des paysages de biodiversité



# SYMBIOSE, UNE ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'association **Symbiose**, pour des paysages de biodiversité, a été créée en 2012 par un collectif d'acteurs agissant sur le territoire de la **Champagne-Ardenne**. Elle est reconnue « association de protection de l'environnement » et « association d'intérêt général ».



Cette création fait notamment suite à la volonté de mettre en œuvre les résultats d'une étude et d'une expérimentation conduite sur un territoire de 36 communes à l'Est de l'agglomération rémoise, portant sur la **création** et la **restauration des trames vertes et bleues**. Ce territoire regroupe en effet un grand nombre de problématiques courantes en champagne crayeuse, relatives à la biodiversité et aux corridors écologiques : manque de lieux de reproduction, de nichage pour l'avifaune, érosion des sols...

La **stratégie** d'actions de **Symbiose** repose sur **quatre axes forts** :

- un **partenariat** avec les organismes agissant sur la biodiversité : Symbiose s'appuie sur les compétences de ses adhérents pour structurer et mettre en œuvre les projets.
- une **approche globale** au niveau des analyses (transversalité des problématiques) : Symbiose doit répondre à des enjeux à la fois agronomiques et écologiques afin de garantir la pérennité de ses actions.
- une **échelle de cohérence territoriale** : Symbiose agit et déploie ses actions à l'échelle d'un territoire agricole (et non à l'échelle de la parcelle).
- une **capacité à reproduire les projets** : les actions sont conceptualisées afin de pouvoir être reproduites sur d'autres territoires.

Chaque projet créé et mis en œuvre par Symbiose repose sur un **engagement volontaire des acteurs de territoire** (agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, communes...).

Pour susciter l'intérêt individuel et mobiliser les acteurs, l'association **apporte de la connaissance** sur le sujet de la biodiversité via des supports, des sorties terrain, des formations, conférences, expositions... Cette connaissance est un préalable à l'engagement dans l'action et à la pérennisation de celle-ci.

Les principales **missions de Symbiose** sont de :

- **fédérer les acteurs** des territoires ruraux autour des problématiques de fonctionnalité et de préservation de la biodiversité
- **démontrer la compatibilité** entre agriculture de qualité et environnement
- **promouvoir la biodiversité** dans le respect du développement durable
- **conduire des programmes** de recherche, d'innovation et être un laboratoire d'idées.

**Ces missions s'adressent :**

- aux agriculteurs, aux acteurs du monde rural et autres bénéficiaires de l'espace rural
- au grand public, collectivités et entreprises privées
- aux élus régionaux, nationaux et européens.



## Entretien avec

Hervé Lapie, Président de Symbiose, et Benoît Collard, Secrétaire général

4 et 5

### *La vie de l'Association*

6

#### DES PARTENAIRES ET DES ADHERENTS

très impliqués

6

#### DES EXPERTS

sur le terrain  
au quotidien

7

#### DES REFERENTS

agriculteurs  
et apiculteurs

7

#### UN NOUVEAU PARTENAIRE

Le Comité Champagne

8

#### UNE COMMUNICATION

active

8

#### LE RESEAU

des associations  
Symbiose se structure

9

### *Trame verte et bleue : les Agriculteurs du territoire s'impliquent*

10

#### SUD CHALONS

Créer et restaurer  
une trame verte  
à l'échelle  
de 11 communes

11

#### APILUZ

Des bandes de luzerne  
pour nourrir  
les pollinisateurs

13

#### TRAME BLEUE

Protéger les mares  
du Chaourçois  
(Aube)

15

#### TRAME BLEUE

Déployer des aménagements  
d'hydraulique douce  
(Ardennes)

16

### *RSE et Compensation des Entreprises : Symbiose, prestataire régional*

17

#### PARCS EOLIENS

Instaurer des mesures  
de compensation  
écologique

17

### *Collectivités : une implication dans la trame verte*

18

#### EPERNAY

Des plantations  
de haie dans  
l'agglomération

18

### *Innovation et partenariats scientifiques : du terrain aux publications*

19

#### URCA

Vers une publication  
dans deux revues  
scientifiques

19

#### RTE

Analyser l'impact  
des aménagements  
sous pylône  
sur la biodiversité

21



## Hervé Lapie, Président de Symbiose

### Quels sont les faits marquants de l'année 2023 pour Symbiose ?

La réussite du projet *Apiluz\**, déployé entre 2021 et 2023 à grande échelle (sur six à sept départements) permet, désormais, de projeter ce dispositif sur le long terme et ce, notamment grâce à l'implication forte des coopératives de déshydratation de luzerne.

2023 a vu la mise en route de *deux nouveaux projets* concernant pour la première fois la *trame bleue* : la valorisation des mares dans le Chaourçois (*Aube*) et le déploiement d'aménagements d'hydraulique douce sur le territoire des Crêtes pré-ardennaises (*Ardennes*) pour gérer les eaux pluviales.

Le *projet trame verte*, pour créer des corridors écologiques, situé sur onze communes *au sud de Châlons* se concrétise enfin. L'engagement financier du Groupe Vivescia et de ses filiales (Malteurop, Vivescia Services, Delifrance et Grands Moulins de Paris) ainsi que le soutien de l'Agence de l'Eau via le dispositif Fond Vert ont été des leviers essentiels pour démarrer ces projets.

L'enjeu pour Symbiose est également d'*accompagner les agriculteurs* sur le développement d'actions au profit de la biodiversité. Cela passe notamment par un *accès à la connaissance* sur les bénéfices des aménagements et des pratiques. C'était l'objet de l'*exposition* et de la *conférence* organisées à la *Foire de Châlons* dans le cadre du partenariat scientifique avec l'Université de Reims Champagne- Ardenne (URCA).

Mais pour que les bénéfices pour la biodiversité des aménagements instaurés par les agriculteurs perdurent sur le long terme, il nous faudra à l'avenir *renforcer leur formation et leur accompagnement en matière d'entretien des aménagements* et de valorisation des actions qu'ils réalisent au profit de l'environnement.

*Symbiose* se veut être un *agrégateur d'acteurs et d'idées*, une association qui impulse et met en œuvre des projets impliquant les exploitants de façon volontaire et collective.

\* pour développer la ressource alimentaire des pollinisateurs grâce à des bandes de luzerne non fauchées qui montent en fleurs.



## **Benoit Collard, Secrétaire Général de Symbiose agriculteur à Somme-Tourbe**

### **Les projets de Symbiose s'étendent maintenant à l'échelle de plusieurs départements pour certains. Comment développer encore plus la biodiversité ?**

*Symbiose a commencé à travailler des projets à l'échelle de la parcelle à ses débuts en 2012 (Parcours pédagogique biodiversité sur la commune de Berru) pour parvenir à des projets à l'échelle de plusieurs départements (six-sept pour le projet Apiluz) depuis trois ans. Nous pouvons encore aller plus loin.*

*Nous sommes en effet à l'aube de très grands changements, notamment de nos pratiques agricoles. Le monde agricole doit se prendre en main pour répondre à tous les enjeux de l'agro-écologie : développer les auxiliaires de cultures, augmenter la ressource alimentaire pour les pollinisateurs et l'avifaune, rééquilibrer les écosystèmes, lutter contre l'érosion des sols...*

*Les agriculteurs ne peuvent pas y répondre seuls. Il faudra les accompagner et pour cela, le besoin de financement est important. Où le trouver ? Les multiples filières présentes dans la région travaillent leurs projets chacune de leur côté. Or la biodiversité est un besoin commun à toutes les filières.*

*Nous, agriculteurs, demandons à toutes nos filières de répondre à cet enjeu agro-écologique en travaillant ensemble avec un financement qui pourrait être à l'image de celui de l'Accir (don d'un millième du chiffre d'affaires de la récolte). Si nous ne le faisons pas, les agriculteurs se verront imposer des recettes toutes faites qui ne les satisferont pas.*

*La biodiversité est un bien commun. Elle doit être reconnue par tous comme un élément de production au même titre qu'une culture !*

## La vie de l'Association

### Des partenaires et des adhérents très impliqués

Pour réaliser ses projets, Symbiose s'appuie sur les compétences proposées par l'ensemble de ses partenaires adhérents à l'association.

Certaines structures sont particulièrement investies dans la mise en oeuvre technique des

projets : les chambres d'agriculture de la Marne (CA51) et des Ardennes (CA08), les Fédérations des Chasseurs de la Marne (FDC51) et des Ardennes (FDC08), Miroir Environnement, le CPIE Sud Champagne, Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA), l'Adasea 51 et la FDSEA 51.



En 2023, l'association Symbiose compte 26 structures adhérentes.

L'ensemble des adhérents se retrouve en Comité de pilotage pour croiser leurs visions, intérêts et objectifs et construire des projets collectifs.



## Des experts au quotidien sur le terrain



**Isabelle Kouamo**  
Adasea



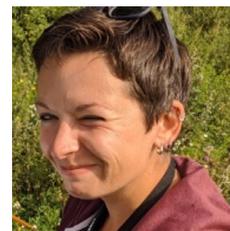
**Bérénice Goin**  
Adasea



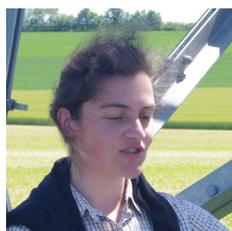
**Julie Portejoie**  
Adasea



**Sylvain Duthoit**  
CA51



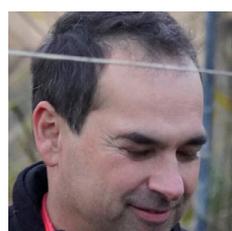
**Clara Amy**  
RBA



**Solène Allart**  
FDC51



**Jérémy Miroir**  
Miroir Environnement



**Stéphane Bellenoue**  
CPIE Pays de Soulaines



**Jérôme Schmit**  
FDSEA10

## Des agriculteurs et apiculteurs référents



**Jean-Marie Delanery**  
agriculteur référent  
du **projet Tilloy-et-Bellay**



**Jean-Baptiste Prévost**  
agriculteur référent  
du **projet Sud Châlons**



**Catherine Godin**  
agricultrice référente  
de la **plateforme de Berru**



**Alexandre Martel**  
agriculteur référent  
du **projet Medef**



**Benoit Collard**  
agriculteur référent  
des **projets éoliens**  
et **collectivités**



**Jean-François Maréchal**  
apiculteur impliqué dans  
les **projets Apibet**  
et **Tilloy-et-Bellay**



**Dominique Mareigner**  
apiculteur référent  
du **projet Apiluz**



**Philippe Lecompte**  
apiculteur référent  
du **projet Apiluz**

## Un financement public et privé

En complément des adhésions des membres, la **Région Grand Est**, le **Département de la Marne** et la **Chambre d'agriculture de la Marne** financent en partie les projets de Symbiose.

Certains projets (Plantons des haies, Apiluz...) reçoivent également des financements spécifiques de **structures privées ou publiques**.

## Un nouveau partenaire : le Comité Champagne

En 2023, le Comité Champagne a rejoint Symbiose avec la volonté de collaborer à des projets collectifs visant à protéger la biodiversité à l'intérieur et autour de l'aire d'appellation Champagne.



## Une communication active

### Des rencontres sur le terrain

- Denis Charissoux, directeur général de l'**OFB (Office Français de la Biodiversité)** et ses collaborateurs ont rencontré Symbiose sur le terrain le **2 juin** dernier à Tilloy-et-Bellay (Marne).

Après une présentation en salle des actions de Symbiose, l'OFB a pu les toucher du doigt grâce à une découverte des aménagements et pratiques agroécologiques mis en place par les agriculteurs de Tilloy-et-Bellay engagés dans le projet Trame verte et du site d'expérimentation de l'exploitation agricole du lycée de Somme-Vesle.



- Rencontre avec les agents de la **Dreal Grand Est** le **9 mai** pour leur faire découvrir les aménagements agricoles au profit de la biodiversité.

- Symbiose a été auditionnée à l'**Assemblée Nationale** le **29 juin** dans le cadre de la mission d'information sur « *les dynamiques de la biodiversité dans les paysages agricoles et l'évaluation des politiques publiques associées* » dont les co-rapporteurs sont Manon Meunier et Hubert Ott.

- Animation au **Lycée agricole de Somme-Vesle** le **25 mai** pour la journée « Enseigner à Produire Autrement » autour de la thématique de l'ARBRE.



### Des événements relayés dans la presse

Symbiose compte de nombreuses retombées presse notamment suite à l'Assemblée générale (en juin), au colloque à la Foire de Châlons (en septembre) et aux communiqués qui ont fait suite à ces événements..

- **Assemblée générale**  
**Presse agricole régionale et nationale** : 4 articles (La Marne Agricole, Agri-Ardenne, Cultivar, La France Agricole).  
**Presse grand public** : 3 articles (L'Hebdo du Vendredi, L'Union, Matot Braine).

- **Colloque à la Foire de Châlons**  
**Presse agricole** : 3 articles (La France Agricole, La Marne Agricole, Le Betteravier Français).

- **Autres thématiques**  
Les projets de Symbiose en matière de plantation de haie (Dossier Agroforesterie de Culture Agri de décembre).

Pour retrouver  
tous les articles,  
scannez-moi !



### Une Page Facebook très suivie et partagée



L'actualité des différents projets de l'association continue d'être relayée sur la Page Facebook, atteignant **jusqu'à plus de 1800 vues et 370 interactions.**

Les nombreux partages des partenaires Symbiose permettent ainsi de donner un large écho à toutes nos actions. Merci à tous !



### Une nouvelle video sur You Tube



Une vidéo a été réalisée pour présenter les résultats du partenariat scientifique URCA-Symbiose.

**Retrouvez toutes nos vidéos sur la chaîne You Tube de Symbiose**



## Le réseau des associations Symbiose se structure

L'association **Symbiose Hauts de France** s'est constituée en 2023, regroupant les associa-

tions Symbiose Oise, Symbiose Aisne, Symbiose Somme et l'association Campagnes vivantes.



### Trame verte et bleue : les agriculteurs du territoire s'impliquent

La protection et la restauration des trames vertes et bleues du territoire champardennais restent encore à ce jour un **défi écologique majeur**.

● La **Trame verte** est un réseau formé de **continuités écologiques terrestres**.

Depuis plus de dix ans, Symbiose travaille sur cette thématique essentielle à la préservation de la biodiversité en Champagne-Ardenne. En effet, l'évolution de l'agriculture régionale et le développement urbain ont conduit à une simplification des paysages, se traduisant par une diminution et une fragmentation des habitats naturels et semi-naturels.

Cette **homogénéisation des paysages** a induit une **érosion progressive de la biodiversité** au sein et en marge des agroécosystèmes, et par conséquent la perte des services rendus par les espèces perdues.

**Or, la richesse spécifique locale dans les écosystèmes dépend pour une part conséquente du paysage environnant.**



#### Trame verte : les objectifs de Symbiose

- Créer des connexions entre réservoirs de biodiversité
- Favoriser des espaces de circulation pour la faune et l'avifaune
- Contribuer au développement des auxiliaires et de la flore

● Depuis 2023, Symbiose élargit son champ d'action avec deux projets concernant la **Trame Bleue**.

A l'instar de la Trame verte, la Trame bleue est un réseau formé de **continuités écologiques aquatiques et humides** (cours d'eau, zones humides...) hors milieu marin.

Elle contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces, et au bon état écologique des masses d'eau.



Pour garantir leur efficacité et leur fonctionnalité à l'échelle d'un territoire, les aménagements écologiques créés dans le cadre de ces projets Trame verte et Trame bleue doivent s'inscrire dans **une stratégie de schéma de continuités écologiques**. C'est **un des enjeux primordiaux** de ces projets.

## Sud Châlons : créer et restaurer une trame verte à l'échelle d'un territoire de 11 communes

### Un redémarrage sur de nouvelles bases

Entre le contexte sanitaire qui a freiné le montage de ce projet et la recherche de financement, il a fallu attendre 2023 pour que ce projet prenne forme concrètement au Sud de Châlons-en-Champagne dans un territoire caractérisé par une pauvreté en éléments structurants paysagers.

Le projet Sud Châlons capitalise sur les actions et la méthode du projet trame verte du territoire de Tilloy-et-Bellay conduit de 2015 à 2021.

Il va permettre de créer et restaurer un réseau d'écosystèmes naturels et semi-naturels, mais aussi d'habitats de substitution, susceptibles de répondre aux exigences vitales des espèces et de leurs populations.

Il va également restructurer le paysage car le corridor est un élément paysager (linéaire ou non) qui relie fonctionnellement différents habitats utilisés par une espèce ou un groupe d'espèces.

Ce projet participera aussi à l'adaptation des pratiques culturales dans un contexte de réchauffement climatique (lutte contre l'érosion par le vent, le ruissellement de l'eau, rétention de l'humidité dans le sol, captage du carbone...).



Le projet Sud Châlons s'appuie sur l'implication d'environ **120 agriculteurs** de **11 communes** situées dans le Sud de la Marne (Montépreux, Lenharrée, Vassimont et Chapelaine, Haussimont, Sommesous, Soudé, Dommartin-Lettrée, Bussy-Lettrée, Vatry, Soudron et Villeseneux) sur une zone de 274 km<sup>2</sup>.

Jean-Baptiste Prévost, agriculteur et membre du Codir de Symbiose, est le **chef de file** du projet piloté techniquement par Sylvain Duthoit de la chambre d'agriculture de la Marne.

● **Début 2023**, les acteurs du territoire ont été rencontrés afin d'évaluer leur engagement et leurs attentes. Un **diagnostic écologique** du territoire, spécifique aux enjeux trames vertes et bleues a été réalisé.

● Après avoir déposé une candidature dans le cadre de l'appel à projet Trames vertes et bleues Grand Est, c'est finalement avec le **dispositif «Fond vert»\*** que Symbiose sera accompagnée financièrement sur ce projet. Le **Groupe Vivescia** et ses filiales industrielles (Malteurop,

Grands Moulins de Paris et Délifrance) ainsi que le **Département de la Marne** apportent également un **appui financier** pour compléter le budget, voire financer une action non éligible par le «Fond Vert».

● Ce projet associe les **compétences** de la Chambre d'agriculture de la Marne, du CPIE Sud Champagne, de la FDC51, de l'Adasea, de Miroir Environnement, des collectivités locales et des associations foncières.

\*dispositif mis en place par le gouvernement français depuis janvier 2023 pour accélérer la transition écologique dans les territoires

### Le projet en chiffres

- 11 communes
- 120 agriculteurs
- 30 ha de jachère fleurie
- 25 ha de haie
- 2 mares

**Perspectives** : 30 ha de jachère fleurie devraient être implantés à partir du printemps 2024 et 25 km de haie à partir de l'automne 2024. Deux mares seront également créées.

La réalisation de l'Atlas de la Biodiversité par l'Agglomération de Châlons-en-Champagne définira des actions complémentaires à mettre en place sur le territoire pour densifier la trame verte et renforcer sa richesse écologique.

L'étude portée par le Syndicat Mixte de la Marne Moyenne (S3M) sur la Somme et la Soude devrait également aboutir à un plan d'actions d'aménagement de ce corridor.

Les autres structures disposant de données et/ou intervenant sur ce secteur seront également sollicitées pour ce projet.

## Les Partenaires Techniques et Financiers



## APILUZ : des bandes de luzerne pour nourrir les pollinisateurs en période de disette

Outre la restructuration du paysage par des aménagements végétaux pérennes, **d'autres initiatives se montrent efficaces pour développer la biodiversité locale**. C'est le cas des bandes de luzerne non fauchées du projet APILUZ.



### Apiluz, c'est quoi ?

Le projet APILUZ consiste à maintenir dans les parcelles de luzerne, des bandes non fauchées de trois mètres de large.

Objectif : fournir aux pollinisateurs la ressource alimentaire qui leur manque pendant la saison de récolte des cultures (période de juin-juillet).

Ce projet répond au service que rend la pollinisation à l'agriculture.

### Le saviez-vous ?

Un hectare de bande de luzerne non fauchée :

- fait vivre 160 000 abeilles
- constitue une niche écologique pour de nombreuses autres espèces entomologiques
- ainsi qu'un refuge pour certaines espèces aviaires.

### 2023 : troisième année à grande échelle

● Après 552 ha de Bandes Non Fauchées (BNF) en 2021 (1 840 km) et 568 ha en 2022 (1 895 km), **526 ha (1 758 km)** de BNF ont été maintenus en 2023 par près de 2 000 agriculteurs dans six départements : 66% dans la Marne, 19% dans l'Aube, 12% dans les Ardennes, 1% dans l'Aisne, la Seine-et-Marne et l'Yonne.

● Le **bilan écologique** de l'année 2023 réalisé par l'association Réseau Biodiversité pour les Abeilles fait état d'une **forte présence** à la fois **d'auxiliaires** de culture (syrphes, coccinelles et chrysopes) sur

toute la saison avec des signes de reproduction, et de momies de pucerons en début et en fin de saison avec présence d'hyménoptères parasitoïdes. Si les **abeilles domestiques** étaient bien présentes en juin, juillet et août, cela n'était pas le cas des abeilles sauvages et des bourdons contrairement à 2022.

Pour retrouver le bilan du suivi écologique 2021-2023, scannez-moi !



### Apiluz en chiffres en 2023

- 526 ha de bandes non fauchées maintenues dans les champs
- soit 1 758 km de linéaire
- 2 000 agriculteurs impliqués
- sur six départements : Marne (66% des surfaces de BNF), Aube (19%), Ardennes (12%), Aisne, Yonne, Seine-et-Marne.

## La communication : un axe majeur de la réussite d'Apiluz

Les **maires des communes** de l'Aube, de la Haute-Marne, des Ardennes et de la Marne **ont reçu une information sur ce projet** leur permettant ainsi de communiquer vers leurs citoyens sur des initiatives en faveur des territoires ruraux et de la biodiversité.

### Apiluz dans la presse

Après une couverture très importante en 2021 et 2022, Apiluz a fait l'objet en 2023 de trois articles dans la presse régionale agricole et grand public (La Marne Agricole, Matot Braine, L'Hebdo du Vendredi).



Pour retrouver ces articles sur le site web de Symbiose, scannez-moi !



En savoir plus sur Apiluz



### Retenu par le Contrat de Solutions

Dans le cadre de l'axe 6 du « **Plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation** » animé par le Contrat de Solutions qui recense notamment les initiatives et pratiques agricoles qui intègrent les enjeux pollinisateurs, le projet Apiluz a été déposé et retenu.

Il fait maintenant partie du « Recueil des initiatives agricoles favorables aux pollinisateurs » accessible sur le site « Agriculture et Pollinisateurs ».



## Les Partenaires Techniques et Financiers



**Perspectives 2024** : l'après 2023 marquant la fin du soutien financier de Lidl (environ 50% du projet), la volonté de poursuivre cette action dans la durée est unanime, tant pour son impact contributif à la richesse écologique que pour la reconnaissance sociale qu'elle apporte aux agriculteurs et à leurs coopératives.

En 2024, la Coopération agricole et les coopératives adhérentes à la section Luzerne de France se sont ainsi engagées collectivement sur le volet de la biodiversité : création d'une organisation de producteurs (OP) et sollicitation des pouvoirs publics pour accompagner la filière notamment autour des enjeux de biodiversité.

## Trame bleue : protéger les mares du Chaourçois (Aube)

Beaucoup de données ont été recensées sur ce réseau écologique d'exception qui compte plus de 220 mares ayant un intérêt notable en terme de biodiversité. Aucune action de préservation n'était encore financée à leur attention malgré les indicateurs écologiques majeurs qui les caractérisent.

Symbiose s'est emparée du sujet en développant un projet liant élevage, protection de l'environnement et préservation du patrimoine paysager. Objectif : donner aux acteurs locaux des éléments leur permettant de s'approprier les connaissances de ce milieu pour le sauvegarder à long terme.



- Le projet concerne six communes : Chaource, Metz Robert, Les Loges Margueron, Lagesse, Les Granges et Cussangy. L'objectif est de protéger des mares (30 dans un premier temps) sélectionnées pour leur intérêt et leur biodiversité. 14 exploitants sont concernés.
- Il est financé par le Groupe Vivescia et ses filiales industrielles pour 5 ans à hauteur de 150 000 €. Les partenaires impliqués sont le CPIE Sud Champagne, l'OFB de l'Aube et la FDSEA de l'Aube.
- Un **diagnostic écologique** a été réalisé pour chaque mare en **juin 2023** afin d'établir un cahier des charges individuel des mesures à mettre en œuvre par chaque exploitant dans le cadre d'une contractualisation pour prestation de service environnemental (CPSE) pour 5 ans.
- En **septembre**, lors de la **Foire de Châlons**, le projet a été présenté par Symbiose et la FDSEA 10 sur le stand de Vivescia.
- Le **6 novembre**, les agriculteurs ont pris connaissance de ce diagnostic écologique et des mesures à mettre en œuvre avant de **signer** leur **CPSE** : des actions directement réalisables par les exploitants (créer et maintenir une ceinture végétale autour de la mare, installer des clôtures, veiller au niveau d'ombrage...) et d'autres qui feront appel à des prestataires.
- En **novembre**, lors du **Festival International de la photo animalière et de la nature de Montier-en-Der (52)**, **10 photos** réalisées par le photographe Pascal Bourguignon sur le thème de l'eau et la biodiversité et **exposées sur le stand de Vivescia** ont permis aux partenaires du projet d'échanger avec les visiteurs sur le projet des mares du Chaourçois.
- En échange, les agriculteurs ont perçu 408 € par mare **fin 2023**. La **rémunération** sera de 550 € la seconde année et les suivantes si la biodiversité a évolué positivement, voire 700 € si la mare a atteint le niveau maximal en terme de biodiversité.

### Le projet en chiffres

- 6 communes concernées
  - 30 mares
  - 14 exploitants
- Un CPSE sur cinq ans
- 408 à 700 €/an de rémunération

**Perspectives** : Les premiers travaux vont démarrer au printemps **2024**. La recherche de financement se poursuit pour compléter le budget.

Au-delà de ces 30 premières mares, l'objectif est de lever des financements supplémentaires pour valoriser les autres mares. Dans cette optique, le syndicat de l'AOP Chaource, à qui le projet a été présenté le 28 novembre dernier, souhaite s'impliquer dans le projet.

## Les Partenaires Techniques et Financiers



## Trame bleue : déployer des structures d'hydraulique douce (Ardennes)

Ce **second projet Trame bleue** est également financé par le Groupe Vivescia (150 000 € sur 5 ans) pour **restaurer et déployer des aménagements d'hydraulique douce** sur les bassins versants des ruisseaux du Longwé et du Lametz (territoire des Crêtes pré-ardennaises).

Ces bassins versants (6 700 ha) se caractérisent par un relief accidenté. L'espace agricole y a été **modifié ces dernières décennies** en raison notamment de la diminution du nombre d'exploitants, de l'agrandissement des parcelles et de l'augmentation de l'assolement en maïs.

Dans ce contexte, des **connexions écologiques** ont été **supprimées** et l'écosystème agricole s'est simplifié. Les populations locales souffrent des nuisances dues aux **ruissellements excessifs**. Les sols **s'érodent** plus facilement lors des épisodes pluvieux. La **petite faune** de plaine est **devenue plus rare**.



- L'objectif est de réduire l'érosion des sols et de la biodiversité. Les **partenaires impliqués** dans ce projet sont la Chambre d'agriculture, la Fédération de Chasse et la Fédération de Pêche des Ardennes.

- Une **sensibilisation des agriculteurs** concernés aux dégradations du sol et une **formation** à des pratiques agricoles moins agressives ont été réalisées en **2023**. Cela leur a permis de prendre conscience de l'importance du sol comme un élément vivant avec des équilibres à maintenir favorisant l'infiltration des eaux, mais également la capacité de prospection des végétaux.

- Des **sorties collectives** ont permis aux exploitants d'identifier directement l'impact positif des infrastructures agro-écologiques sur la petite faune et l'avifaune.

- Les problématiques et actions à mener avec les exploitants ont été identifiées grâce à un **diagnostic terrain** des zones prioritaires.

- **Six agriculteurs** volontaires se sont engagés via la **signature d'un CPSE** sur cinq ans pour implanter 265 mètres linéaires (ml) de fascines, 1 180 ml de haie et 2,2 ha d'herbe et bandes enherbées.

- Après le **semis** d'une partie de l'**herbe** à l'automne 2023 (le reste sera réalisé au printemps 2024 le long des haies), les travaux d'**implantation des haies et des fascines** ont démarré en décembre.

**Perspectives 2024** : Les aménagements vont se poursuivre au printemps.

Ce projet va permettre pour la première fois de mesurer l'impact de pratiques agricoles sur la biodiversité aquatique via des pêches électriques. Des comptages nocturnes de la petite faune et des suivis de perdrix grises seront également réalisés.

### Le projet en chiffres

- 2 bassins versants
- 10 communes concernées
- 6 agriculteurs engagés sur cinq ans
- 265 mètres linéaires de fascines
- 2,2 ha d'herbe et bandes enherbées
- 1,180 km de haie

### Les Partenaires Techniques et Financiers



## RSE et Compensation écologique : Symbiose, prestataire des entreprises

### Parcs éoliens : instaurer des mesures de compensation écologique

Grâce à son **réseau de compétences** (expert écologiste, juriste foncier, animateur de territoire...) et son **réseau d'agriculteurs locaux**, Symbiose propose un **accompagnement de A à Z** pour les aménageurs de territoire comme les entreprises du secteur des énergies renouvelables.

La **méthode** proposée par Symbiose est **reconnue** depuis 2017 par la **DREAL Grand Est**.



### Suivi des projets VALOREM (Marne) et INNERGEX (Ardennes)

En 2023, les Fédérations de Chasse de la Marne et des Ardennes (**FDC51 et FDC08**) ont suivi les agriculteurs concernés par ces deux projets de compensation écologique lancés en 2021 afin de s'assurer du bon entretien des aménagements implantés.



### Développement du projet TOTAL Energie (Marne)

Dans le cadre d'un **parc de 16 éoliennes** déjà implantées dans la Marne sur les communes de la Chaussée sur Marne, Dampierre sur Moivre, Francheville, Omey, Pogny et Saint-Jean sur Moivre, Total Energie fait appel à Symbiose pour mettre en place des **mesures de compensation**.

- Des **bandes enherbées** et des **fenêtres aux alouettes** (placettes de 6 m X 6 m non

semées dans les champs de céréales permettant aux alouettes d'avoir des zones préservées et protégées pour se nourrir et se reproduire) ont été implantées en grande partie en 2023.

- Ce projet a également donné lieu à des **animations** au sein de quatre **écoles primaires** sur le thème des énergies renouvelables et de l'environnement.

#### Le projet en chiffres

- 7 agriculteurs engagés
- 1,9 ha de bandes enherbées
- 12 fenêtres aux alouettes

Pour en savoir plus sur l'accompagnement des projets d'énergie renouvelable par Symbiose, scannez-moi !



**Perspectives 2024** : L'implantation des bandes enherbées et des fenêtres aux alouettes se terminera au printemps ou à l'automne). Le suivi des fenêtres à alouettes par piège photo sera renouvelé en 2024.

### Les Partenaires Techniques du projet Total Energie



SUD CHAMPAGNE



## Collectivités : une implication dans la trame verte

### Epernay : des plantations de haies dans l'agglomération

En 2022, dans le cadre de l'appel à projet Trame Verte et Bleue de la Région Grand Est (qui permet la prise en charge de 80% du coût des plants et de la prestation de plantation), l'Agglomération d'Epernay a contacté Symbiose pour l'accompagner dans la mise en place d'infrastructures écologiques sur son territoire.

L'analyse du territoire réalisé par un bureau d'études a permis d'identifier des zones sensibles où la Trame verte doit être renforcée.



En 2023, Symbiose a réuni les exploitants des secteurs prioritaires et **identifié quinze projets** dont sept situés dans les secteurs de vigilance. Au regard des critères de créations et/ou de restauration de la trame verte et des bénéfices

apportés à la biodiversité, l'agglomération d'Epernay a **retenu huit projets d'aménagements agro-écologiques** potentiels (haies, couvert herbacé, jachère fleurie) impliquant **six agriculteurs**.

**Perspectives :** Symbiose accompagnera les exploitants dans la mise en œuvre technique des aménagements (localisation sur le parcellaire, cahier des charges, commande des fournitures, suivi et réception des chantiers). La réalisation des implantations est programmée pour l'automne ou l'hiver **2024**.

### Les Partenaires Techniques et Financiers



## Innovation et partenariats scientifiques : du terrain aux publications

### URCA : vers une publication dans deux revues scientifiques

Un partenariat a été signé le 7 juillet 2021 entre Symbiose et l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) et deux de ses laboratoires, le IATEUR (Institut d'aménagement des territoires, d'environnement

et d'urbanisme de l'Université de Reims) et EA 2076 HABITER pour capitaliser sur l'expérience de l'association via la rédaction d'un bilan scientifique.

Après le colloque Symbiose-URCA « Agroécologie-Paysages-Aménagement » en octobre 2022 qui clôturait la première phase du partenariat, **deux événements** ont été organisés lors de la **Foire de Châlons** en septembre 2023 : une expo-

sition (sur toute la durée de la Foire) et une conférence (le 5 septembre) sur le thème « Infrastructures agro-écologiques : quels bénéfices pour les systèmes de grandes cultures en Champagne crayeuse ? ».

#### Une conférence

- Près d'une centaine de personnes ont assisté à cette conférence. **Caroline Gibert**, experte en lutte biologique chez **Solagro**, y a présenté les **bénéfices des infrastructures agro-écologiques** pour des systèmes de production en grandes cultures et leurs conditions d'obtention.

- **Jean-Bernard Guyot**, agriculteur et président de l'Association Agroforesterie Nord-Est, a témoigné sur la **faisabilité technique et la rentabilité économique** de ses parcelles bio conduites en **agroforesterie**.

Pour retrouver l'essentiel de cette conférence, scannez-moi !



#### Une exposition

L'exposition s'est attachée à :

- montrer comment depuis le milieu du 18<sup>ème</sup> siècle le rôle et la place des infrastructures agro-écologiques (IAE) **en Champagne crayeuse** ont oscillé entre éléments à supprimer et ressources à valoriser,
- présenter les enjeux de la transition agro-écologique pour l'agriculture champenoise,
- mettre en avant les intérêts et bénéfices des IAE pour des systèmes de grandes cultures en Champagne crayeuse et pour la biodiversité.



Ayant pour objet la diffusion des connaissances et la sensibilisation de tout public aux enjeux de la biodiversité, *Symbiose met les panneaux de cette exposition à disposition des écoles et des centres de formation.*

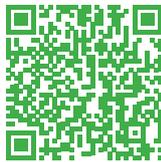
## Deux articles scientifiques

Deux articles scientifiques issus de ce partenariat qui vise à identifier les conditions d'amplification de l'agroécologie en Champagne ont également été rédigés en 2023 pour une parution début 2024 : un en français dans la **revue POUR** (revue du Groupe Ruralités, Education et Politiques) et un second en anglais dans la **revue Natures Sciences et Sociétés**.

## Des retombées presse

La conférence du 5 septembre à la Foire de Châlons a fait l'objet de trois articles dans la presse agricole (La France agricole, La Marne agricole, Le Betteravier français),

Pour retrouver ces articles sur le site web de Symbiose, scannez-moi !



## Une video

Une video résumant les travaux de ce partenariat scientifique a également été réalisée en 2023.

Retrouvez-la sur la chaine You Tube de Symbiose



En savoir plus sur le partenariat URCA-Symbiose



**Perspectives 2024** : une **thèse** portée par **AgroParisTech** s'ouvrira sur le thème "Transition agro-écologique, changement climatique et Politique agricole commune : état des lieux et perspectives en régions de grandes cultures». Elle sera réalisée **par Eva Guilman**, doctorante, qui a conduit les travaux dans le cadre du partenariat scientifique URCA-Symbiose.

## Les Partenaires Scientifiques et Financiers



iateur



## RTE : analyser l'impact des aménagements sous pylônes sur la biodiversité



En 2016, la **reconstruction de la ligne électrique** à 400 000 volts qui relie Charleville-Mézières à Reims sur 80 km s'est achevée.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la biodiversité, RTE a contacté Symbiose afin de **valoriser l'emprise sous les pylônes** en îlots d'aménagements favorables au développement de la biodiversité.

En collaboration avec les agriculteurs des territoires concernés, des **aménagements végétatifs** ont été implantés ou semés **sous plus de 80 pylônes** en 2018.

### Confirmation de l'intérêt des aménagements

Pour Symbiose, ces aménagements constituent depuis 2018 une base d'observation et d'analyse. Objectif : estimer l'impact de ces aménagements sur le comportement et le développement des espèces (faune, flore, insectes).

● Un **suivi écologique** a été réalisé par des experts de Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA), de la Fédération des Chasseurs de la Marne (FDC51) et de Miroir Environnement en 2018, 2020 et 2022. Le suivi écologique arrivant à son terme, de même que le contrat de partenariat, une réunion de **restitution** des données écologiques a eu lieu en **décembre 2023**.

Pour retrouver la synthèse du suivi écologique, scannez-moi !



● Ce suivi confirme l'**intérêt des corridors en pas japonais** pour favoriser la biodiversité ordinaire : les objectifs de refuge pour la faune sauvage, d'accueil d'insectes auxiliaires des cultures et d'attrait des pollinisateurs sont en effet atteints.

Il reste, dans certains cas, à mettre en place une gestion adaptée des aménagements pour limiter le développement d'espèces végétales indésirables (chardons par ex) au sein des parcelles cultivées.

### Le projet en chiffres

- 3 types d'aménagements : couvert herbacé, couvert fleuri, couvert arbustif et herbacé
- 58 exploitants engagés
- 84 emprises de pylône aménagées
- Une convention sur une durée de 6 ans

**Perspectives** : Les résultats bénéfiques que ces aménagements apportent pour la biodiversité incite RTE à poursuivre cette démarche. **Un nouveau projet est à construire** à partir de 2024 avec les parties prenantes du territoire après un état des lieux des aménagements déjà en place et une consultation des exploitants concernés.

### Les Partenaires Techniques et Financiers



## PERSPECTIVES 2024



**Symbiose poursuit son action sur le territoire champardennais** notamment avec les projets déjà initiés en 2023 dans l'**Aube** (restauration et valorisation des mares du Chaourçois), la **Marne** (trame verte sur onze communes) et les **Ardennes** (lutte contre l'érosion des sols).

De **nouveaux projets** sont à l'étude.

- Suite au programme « Plantons des Haies » du Plan France Relance en 2022 qui n'avait pas pu répondre à toutes les demandes d'agriculteurs souhaitant implanter des haies, Symbiose va lancer un **projet** nommé "**100% Qualit'Haie**" pour une **prise en charge totale des coûts de plantation et d'entretien de ces haies**.

Un cahier des charges spécifique est en cours d'élaboration incluant des aménagements supplémentaires (mise en place de perchoirs, mares...) pour maximiser le développement de la biodiversité. Il comprendra également un volet « formation et acquisition de connaissances autour de la biodiversité ».



- Symbiose souhaite déployer plus largement les projets portés directement par les agriculteurs. Pour cela, un travail sur le volet « **acquisition de connaissances en matière de biodiversité** » est nécessaire, la connaissance étant un préalable à l'action. Un état des lieux de l'offre existante en formations et de ce qui manque (domaines non étudiés, supports non adaptés) sera réalisé en premier lieu pour ensuite structurer un **parcours de formation**.

- En 2024, **Symbiose** Champagne-Ardenne **ouvrira** également son **périmètre d'actions au territoire de la Région Grand Est**.

# SYMBIOSE REMERCIE L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES AINSI QUE LES FINANCEURS PUBLICS

Grâce à votre engagement, **Symbiose**, association reconnue protection de l'environnement et d'intérêt général :

- **mobilise des compétences** d'experts et d'animateurs pour sensibiliser des agriculteurs et des citoyens dans le domaine de la biodiversité
- **crée et diffuse des fiches pratiques** pour les agriculteurs et viticulteurs (aménagements biodiversité, informations scientifiques et techniques...)
- **impulse des projets de territoire** portés par les acteurs locaux agissant au profit de la biodiversité
- **partage ses recherches et analyses** via des articles, des communiqués, des participations à des colloques...
- **intervient auprès des scolaires** pour des actions d'éducation à l'environnement.





# Symbiose

pour des paysages de biodiversité

Maison des Agriculteurs

2 rue Léon Patoux

CS 50001

51664 Reims Cedex

03 26 04 75 09

[contact@symbiose-biodiversite.com](mailto:contact@symbiose-biodiversite.com)

[www.symbiose-biodiversite.com](http://www.symbiose-biodiversite.com)

 @SymbioseBiodiversite

 YouTube

La Région  
**Grand Est**

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*  
Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt

LE DÉPARTEMENT  
**Marne**

  
**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
MARNE**

**Conception-Rédaction** : Symbiose - **Crédits photo** : Pascal Bourguignon - J.Miroir ME - Symbiose

**Impression** : Farman Communication

**Ce document a été imprimé sur du papier certifié PEFC**